

**Direction Générale des Services**

03.20.66.58.24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT DEUX MAI**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 mai 2025.

-----

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

-----

---

**PRÉSENTS**

---

Francis VERCAMER Maire, Pascal NYS Adjoint, Ghislaine BUYCK Adjointe, Jean-François LECLERCQ Adjoint, Anne DASSONVILLE Adjointe, Philippe SIBILLE Adjoint, Blandine LEPLAT Adjointe, Laurent PASTOUR Adjoint, Fabienne LEPERS Adjointe, Said LAOUADI Adjoint, Therese NOCLAIN Conseillère déléguée, Chantal LAHARNAR Conseillère, Etienne DELEPAUT Conseiller délégué, Bruno DUQUESNOY Conseiller, Fatima KARRAD Conseillère déléguée, Sabine HONORE Conseillère, Emmanuelle GUILLAIN Conseillère, Kamel MAHTOUR Conseiller délégué, Eugenie CARBON Conseillère, Gaetan DECOSTER Conseiller, Christelle DUTRIAUX Conseillère, Jérôme MEERSEMAN Conseiller délégué, Guillaume BOCQUET Conseiller, Anne-Charlotte DEMEULENAERE Conseillère, Clementine NOUQUERET Conseillère, Sana EL AMRANI Conseillère, Jacques DUPONT Conseiller, Mathilde LOUCHART Conseillère, Karima CHOUIA Conseillère

**ABSENTS EXCUSES :**

Barbara RUBIO COQUEMPOT ayant donné pouvoir à Blandine LEPLAT,  
Rafik BZIOUI ayant donné pouvoir à Francis VERCAMER,  
Jean-Adrien MALAIZE ayant donné pouvoir à Jean-François LECLERCQ,  
Thibaut THIEFFRY ayant donné pouvoir à Pascal NYS,

**DEL\_2025\_027****AE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION  
"ÉCOLE ET QUARTIER"**

Depuis près de 38 ans, l'association « École et Quartier » est un partenaire des écoles publiques hémioises et plus particulièrement des écoles en réseau prioritaire. Ses actions s'inscrivent directement dans la réduction des inégalités devant l'école et, plus généralement, des inégalités sociales.

Cette association organise des conférences et des ateliers de parentalité à chaque période avec des intervenants spécialisés dans le domaine de la petite enfance. Ces moments d'échanges, proposés aux familles, permettent aux parents d'exprimer leurs problématiques ou difficultés et de trouver du soutien, voire des solutions. L'association collabore avec l'Éducation Nationale à la semaine de rentrée des élèves de TPS/PS des écoles situées en réseau prioritaire, dans le cadre des actions passerelle.

Elle soutient également les projets des écoles en participant à la fête du livre et en proposant son savoir-faire en matière de lecture et d'animation d'ateliers au sein des écoles maternelles.

Le désengagement partiel des financeurs institutionnels et les incertitudes actuelles viennent fragiliser la santé financière de cette association.

Sur sollicitation de l'association et tenant compte du contexte financier, la Ville décide de lui octroyer une subvention exceptionnelle de 3 000 €, conformément à leur demande.

Vu l'avis conforme de la commission Éducation et Jeunesse du 2 mai 2025,

**A l'unanimité le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire :**

- à attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000.00 €, trois mille Euros, à l'association « École et quartier »,
- à signer tous documents relatifs à cette opération.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,